

4.5 Normes pour le matériel de jeu

Normes concernant le matériel de jeu pour les compétitions de la FIDE

Texte approuvé par le Comité Central dans sa réunion de 1975 à Oosterbeek.

Ce texte définit les normes générales de l'équipement utilisé dans les compétitions de la FIDE.

1. Généralités :

Pour un match entre 2 joueurs, on utilisera le matériel sur lequel les joueurs se seront mis d'accord pièces, table, échiquier, pendule.

S'il y a désaccord, l'arbitre principal décidera du matériel utilisé en tenant compte des normes ci-dessous.

- 1.1 Pour les tournois, Olympiades et autres compétitions de la FIDE, on utilisera l'équipement offert par les organisateurs, s'il est conforme aux normes ci-dessous et est approuvé par l'arbitre principal.

2. Pièces :

2.1. Matière

Les pièces doivent être faites de bois, matière plastique ou une imitation de ces matières.

2.2. Hauteur, poids, proportions :

Hauteur du Roi : de 8,5 à 10,5 cm. Diamètre de la base du Roi : 40 à 50 % de sa hauteur.

La dimension des autres pièces doit être en proportion de leur hauteur et forme ; d'autres éléments comme la stabilité, des considérations esthétiques etc. peuvent être aussi pris en considération.

Le poids des pièces doit permettre un déplacement facile et une bonne stabilité.

2.3. Forme, style de fabrication :

Sont recommandés les types d'équipement déjà utilisés aux Olympiades, tournois Interzonaux, matchs et tournois des Candidats, matchs pour le Championnat du Monde.

La forme des pièces doit permettre de les distinguer clairement. En particulier, la couronne du Roi doit différer de celle de la Dame. Le haut du Fou peut avoir une entaille ou être d'une couleur particulière le distinguant du pion.

2.4. Couleur des pièces :

Les pièces foncées doivent être brunes ou noires, ou dans des nuances foncées de ces couleurs. Les pièces claires peuvent être blanches, crème ou en d'autres couleurs claires. La couleur naturelle du bois (noyer, érable, etc....) peut être utilisée. Les pièces ne doivent pas être brillantes et doivent être plaisantes à l'œil.

3. Echiquier :

Le bois, la matière plastique, le carton, la toile sont recommandés comme matière pour les échiquiers. Ils peuvent être aussi de pierre (marbre) avec couleurs claires et foncées appropriées, si l'arbitre principal est d'accord. Du bois naturel avec suffisamment de contraste comme du bouleau, de l'érable, du frêne d'Europe en opposition au noyer, au teck, au hêtre, etc.... peut être aussi utilisé; les échiquiers doivent être neutres ou mats, jamais brillants.

Des combinaisons de couleurs comme brun, vert, marron clair et blanc, crème, ivoire, chamois peuvent aussi être utilisées pour les cases.

La dimension de l'échiquier doit être telle que les pièces ne paraissent pas trop tassées ou trop isolées. Il est recommandé que le côté de la case mesure de 5 à 6,5 cm.

L'échiquier peut être incorporé à la table, confortable et de bonne hauteur. Si table et échiquier sont séparés, ce dernier doit être fixé de façon à ce qu'il ne bouge pas durant le jeu.

4. Pendules :

Elles doivent avoir un système indiquant avec précision le moment où la grande aiguille est à l'heure entière. Ce qu'on appelle le drapeau doit être fixé au nombre 12 ou à un autre nombre, mais toujours de façon à ce que sa chute soit clairement visible, ce qui aide les arbitres et les joueurs à contrôler le temps.

Il ne doit pas y avoir de reflet qui empêche de voir le drapeau. Elle doit être aussi silencieuse que possible, pour que les joueurs ne soient pas gênés durant la partie.

5. Autre matériel :

La Commission spéciale de la FIDE pour les Normes de Matériel d'Echecs a la compétence pour décider si du matériel est convenable pour les compétitions de la FIDE. La Commission peut recommander l'utilisation d'autres types de pièces d'échecs que ceux mentionnés sous 2.3. Elle peut dresser une liste du matériel satisfaisant aux normes dont les spécimens seraient conservés au Secrétariat de la FIDE.

Si nécessaire, la FIDE déterminera les conditions générales pour d'autre matériel, comme les feuilles de partie, enveloppes d'ajournement, échiquiers de démonstration, etc....

6. Divers :

Ces règlements s'appliquent au matériel utilisé dans les compétitions de la FIDE. Les fabricants de matériel et les organisateurs sont tout à fait libres de faire ou utiliser du matériel différent pour toutes les autres compétitions. On encourage la fabrication de tous les jeux de valeur artistique, sans tenir compte des possibilités d'utilisation pratique.